

ET SALON CONGRÈS DES EPL

ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

2018

4-5-6
DÉCEMBRE
RENNES
COUVENT DES JACOBINS

servir
le public

NOUS MODERNISONS
L'ACTION AU SERVICE
DES TERRITOIRES

► CONGRESDESEPL.FR

⊕ Toutes les infos à jour sur la web app :
<https://mobile.congresdesepl.fr/>

FÉDÉRATION DES
epl
ENTREPRISES
PUBLIQUES LOCALES

ÉDITO

C'est avec plaisir et fierté que je vous invite à participer à cette nouvelle édition du Congrès et du Salon des Epl organisée en Bretagne pour la première fois dans l'histoire de notre mouvement. Au terme d'une année 2018 marquée par de nouveaux défis qui nous ont permis de défendre et de pérenniser les valeurs de l'économie mixte, les Epl ont choisi un territoire d'innovation et de diversification pour mettre en avant leur action au service de la modernisation et de l'efficacité de l'action publique.

NOUS MODERNISONS L'ACTION AU SERVICE DES TERRITOIRES

Parmi les sujets phares qui seront développés à Rennes, la Fédération des Epl s'est mobilisée sans relâche pour que la loi ELAN prenne en compte les spécificités des Epl immobilières afin de leur apporter une réponse globale : présence récente sur le marché du logement social, dynamique de production importante (plus de 17 000 mises en chantier concentrées sur les zones tendues), vocation à développer d'autres activités principales ou complémentaires, proximité et ancrage territorial forts.

Sur le volet aménagement, les Epl se situent naturellement en première ligne des opérations de revitalisation des centres-villes et bourgs-centres, grande cause nationale portée par le programme national Action Cœur de ville et par la pérennisation des contrats de revitalisation artisanale et commerciale (Crac) expérimentés avec succès depuis 2014.

Ces résultats positifs nous encouragent à poursuivre collectivement nos efforts, tout en restant vigilants face aux tentations permanentes de recentralisation, et en appelant plus que jamais à une pause nécessaire dans les réformes territoriales, qui permette aux énergies locales de déployer pleinement leurs effets.

Les 1 300 Epl (Sem, Spl et SemOp) de métropole et d'Outre-mer sont prêtes à relever ces nouveaux défis, et à continuer de jouer pleinement leur rôle en faveur du développement et de l'attractivité des territoires. Portées par la vision stratégique des élus locaux, les Epl sont un facteur essentiel de cohésion entre des réalités urbaines comme rurales de plus en plus interconnectées.

Je vous donne donc rendez-vous à Rennes du 4 au 6 décembre pour trois jours de débats et de rencontres à l'occasion du Congrès et du Salon des Epl 2018 !



Jean-Marie Sermier
Président de la Fédération des Epl
Député du Jura



Partenaires média : news tank cities



L'ART MAÎTRISÉ DE L'ANTICIPATION

TERRITOIRE



Jean-Luc Gaudin
Président de la
Fédération des Epl de
Bretagne-Pays de la Loire



Comment percevez-vous le mouvement Epl en Bretagne ?

Le panel des Epl s'est progressivement élargi ces dernières années. Elles offrent de plus en plus aux élus les moyens pour agir vite et mettre en œuvre les projets indispensables au bon fonctionnement des services publics en matière d'aménagement, de petite enfance, d'énergies renouvelables, etc. À l'évidence, entre les élus des territoires et le monde des Epl, les rapprochements sont de plus en plus nombreux.

Les Epl accélèrent le temps de la mise en œuvre...

Parce qu'elles sont sur des dynamiques d'échanges d'expériences. Par exemple, la ville de Rennes va engager des travaux dans l'ancienne fac dentaire Pasteur. Le bâtiment accueillera une école et un « hôtel à projets », réflexion menée par la Sem Territoire Rennes. Cet exemple servira à d'autres. Nous assistons de plus en plus à l'émergence de projets où les Sem facilitent à l'évidence la mise en œuvre rapide des travaux. Les élus ont peu de temps pour montrer leur savoir-faire. La Sem le leur permet.

Que serait un congrès rennais réussi ?

Que chaque participant puisse repartir en se disant qu'il va s'inspirer des choses qu'il a apprises pour mettre de nouveaux services et/ou de nouveaux outils à la disposition de son territoire.

L'histoire des Entreprises publiques locales bretonnes révèle qu'elles ont souvent été pionnières en France. Face aux évolutions territoriales, elles ont toujours su trouver les réponses adaptées pour mener à bien des projets complexes. À la plus grande satisfaction des élus.

Elles sont au nombre de 65 et elles ont connu, sur les cinq dernières années, une progression exceptionnelle, de l'ordre de 35 %. Cette croissance s'explique par la capacité des Epl à répondre rapidement aux évolutions territoriales et aux besoins des collectivités locales. La preuve avec le lancement de 4 Sem d'énergies, créées par les 4 syndicats départementaux d'énergie de la Bretagne, une dans chaque département (Finistère, Morbihan, celles des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine sont à venir). Réunies au sein du Pôle Énergie Bretagne (PEB), elles seront mieux à même de déployer les interventions dans le secteur essentiel de la transition énergétique : biogaz, photovoltaïque, éolien...

D'autres projets innovants ont vu le jour, comme à Brest dans la rénovation énergétique des bâtiments avec la Sem de portage immobilier (Sempi). En 2017, Locminé (Morbihan) a inauguré la première station grand public de BioGNV, carburant très vert pour véhicule, produit sous une marque unique, Karrgreen®. Une révolution rendue possible grâce à la Société d'économie mixte Liger. Ainsi, le modèle de Sem devient l'un des outils privilégiés de la transition énergétique en Bretagne.

L'autre particularité des Epl bretonnes concerne le secteur du tourisme. Près de 20 % des intercommunalités ont dans ce domaine, recours au modèle de la Société publique locale (Spl), autre modèle de la gamme Epl, pour développer la promotion touristique des territoires, caractérisée ces dernières années par une approche stratégique trop morcelée.

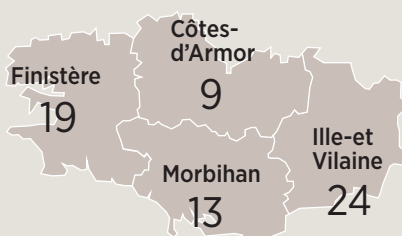
La première Semop « golf » est bretonne

La fameuse adaptabilité des Epl aux enjeux de modernisation des services publics locaux trouve une illustration plus inattendue dans le secteur du golf. Celui de Saint-Laurent à Ploemel (Morbihan) est un poumon touristique pour la Communauté de communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique (Aqta), avec une fréquentation annuelle de 200 000 visiteurs. Afin de tirer le meilleur parti de cet équipement communautaire, la collectivité a profité de la fin du contrat de concession pour créer la première Société d'économie mixte à opération unique (Semop) pour la gestion d'un golf en France.

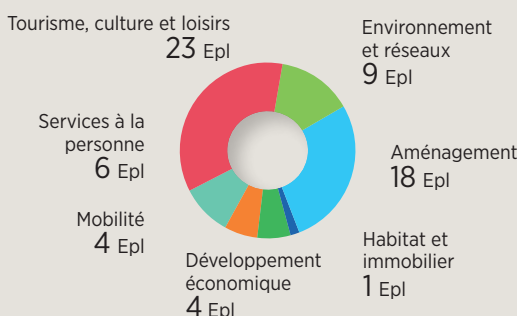
Les Epl bretonnes concentrent aussi leurs efforts sur la mobilité, la revitalisation des centres anciens ou encore la petite enfance. Avec un sens de l'anticipation souvent récompensé...

REPÈRES

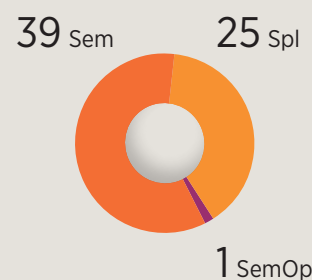
65 Epl en Bretagne



Répartition par secteurs d'activités



Répartition par statut



PROGRAMME

MARDI 4 DÉC.

MERCREDI 5 DÉC.

JEUDI 6 DÉC.

8h30	Accueil journée Epl Outre-mer	Accueil			Accueil	
9h		Inauguration du Salon et ouverture du Congrès			Club Attractivité et Promotion territoriale	Club des juristes
9h30	Aménager et construire en zone littorale : entre maîtrise et reconquête	Débats autour de l'actualité politique et législative des Epl : loi ELAN, plan Action Cœur de ville, relations Etat / collectivités...			Social, santé et médico-social : les nouveaux métiers des Epl	
10h30	Développer l'économie maritime				Pause	
11h	Littoral et attractivité : don du ciel ou malédiction ?				Les Epl mobilisées au service du développement durable	
11h30		Trophées des Epl				
12h30	Clôture	Déjeuner			Déjeuner	
13h	Déjeuner					
14h30	Visites professionnelles	Logement social, l'heure est au changement	L'eau : quels usages, quels enjeux, quelles Epl ?	Management intergénérationnel : le nouveau modèle de salariat, entre préjugés et réalité	Visite professionnelle	Animations sur le Salon
16h		Pause				
16h30		Club des Daf			La revitalisation des centres-villes et centres-bourgs : solutions et montages avec les Epl	
17h30		Économie écologie au 21 ^{ème} siècle : alliées ou ennemies ?	Présidents et administrateurs d'Epl, découvrez les points clés pour sécuriser votre gouvernance !		Animations sur le Salon	
18h						
18h30						
18h45						
19h						
20h		Soirée du Congrès				

- Séances plénières
- Ateliers sur des problématiques communes à toutes les Epl (management, financement, ressources humaines...) et sur des enjeux communs à plusieurs métiers des Epl.
- Clubs dédiés aux présidents, Daf et juristes d'Epl.
- Visites professionnelles

SALON

DES RENCONTRES ET DES ÉCHANGES SUR L'ESPACE RÉGIONAL

Débats et échanges avec les acteurs locaux



- ▶ S'engager pour le climat : les Epl innovent dans les EnR et la gestion de la raréfaction de la ressource en eau **Mercredi - 12h**
- ▶ Mobilité urbaine, mobilité intersticielle : les nouveaux enjeux **Mercredi - 15h**
- ▶ Tourisme urbain, tourisme nature : comment les outils s'adaptent à la nouvelle donne touristique **Mercredi - 16h**
- ▶ Développement économique et cohésion des territoires **Mercredi - 17h**
- ▶ Nautisme et plaisance, facteurs d'attractivité et de développement du territoire breton **Jeudi - 10h**
- ▶ « Faire territoire » : projet social, projet urbain, les Epl créent du lien entre les politiques publiques **Jeudi - 14h**



Toutes les infos à jour sur la web app : <https://mobile.congresdesep.fr/>

Le gouvernement au Congrès

► Interventions de



Annick GIRARDIN,
ministre des Outre-mer



Julien DENORMANDIE, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement

MARDI 4 DÉCEMBRE

8h30 Accueil de la journée des Epl Outre-mer

9h30 Plénière

Les Epl face au défi maritime

Avec la deuxième plus vaste zone économique exclusive dans le monde, grâce à ses territoires d'outre-mer et à une ouverture sur les principales mers du globe, la France possède une histoire maritime féconde. Avec la ruée vers les littoraux, ces territoires recèlent aujourd'hui de nombreux atouts : dynamisme démographique, attractivité économique et touristique, ouverture sur le monde par les ports, etc.

Les Epl sont aux avant-postes du défi maritime français : aménagement des zones littorales, maintien et création des filières économiques et attractivité touristique. Entre les Outre-mer et l'Hexagone, d'un côté à l'autre de l'Atlantique, du bassin méditerranéen au Pacifique Sud, en passant par l'océan Indien, quelles sont les stratégies des Epl pour conforter l'attractivité et la vitalité des littoraux ? Quelles sont les responsabilités face aux risques naturels et à la protection de la nature ?

Séance plénière en 3 temps :

► Animée par **Frédéric DUVAL**, président de F.R.E.D – Coaching & Storytelling et président de l'Institut des Jeunes élus

9h30 Aménager et construire en zone littorale : entre maîtrise et reconquête

Sylvie MARCILLY, maire de Fouras, présidente de la Semdas

François RINGUET, maire de Kourou, président de la Simko

Damien VIGNEAU, directeur aménagement de LAD SELA – Loire-Atlantique

10h30 Développer l'économie maritime

Bernard BRIAND, 1^{er} vice-président du Conseil Territorial de Saint-Pierre et Miquelon attractivité touristique, président-directeur général SPL Archipel Aménagement

Guillaume DIEUSET, directeur général de la Sem Breizh

William IHAGE, directeur général de la Sodil

Jean-Paul SOLARO, président-directeur général de la Sem Lorient Keroman

11h30 Littoral et attractivité : don du ciel ou malédiction ?

François GOULARD, président du conseil départemental du Morbihan, président de la Compagnie des ports du Morbihan

Claire-Anne REIX, présidente de la Semec à Cannes*

Dominique SIMONET, président de la Sodemo

Yoland VELLEZEN, président de la Spl Tamarun

* Sous réserve

12h30 Discours de clôture par

Jean-Marie SERMIER, président de la Fédération des Epl

Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer

13h Déjeuner

14h30-17h30 Visites professionnelles

organisées par Citédia, Sadiv, SemBreizh, Semtcar et Territoires Rennes



Le centre-ville de Rennes – Se renouveler pour mieux grandir

À Rennes, cœur d'une métropole de 450 000 habitants, le centre-ville est encore circonscrit dans des limites héritées du XIX^e siècle. Le changement d'échelle est toutefois engagé, avec les projets phares qui marquent les limites nouvelles du centre-ville à chaque point cardinal : le site de l'Hôtel-Dieu au nord, le Palais du commerce et le quartier EuroRennes au sud, l'îlot de l'Octroi à l'ouest et le quartier de Baud-Chardonnet à l'est.

Cette stratégie d'extension maîtrisée – loin de délaisser le périmètre historique – s'ancre sur une opération de requalification de l'habitat privé qui fait référence à l'échelle nationale.



De Bréquigny à La Courrouze – Les grandes opérations d'aménagement, une histoire rennaise

De la ZUP sud de Rennes, sortie de terre au début des années 1960, à la naissance de l'écoquartier de La Courrouze, quarante ans de politique urbaine ont métamorphosé la métropole rennaise et sa pratique de l'aménagement. Les liens sont pourtant flagrants. Distants de quelques centaines de mètres, le choix de la grande opération d'aménagement publique s'est imposé pour ces deux quartiers. Un choix qui ouvre le champ des possibles en termes d'ambitions urbaines, écologiques, sociales et culturelles et permet de croiser les échelles et les partenariats.

Écoquartier né d'une friche militaro-industrielle, La Courrouze est impliquée dans des enjeux d'inclusion et de mixité, au cœur du quartier prioritaire de Bréquigny.



Maurepas – Le pari de la mixité

Rennes est la première agglomération à avoir signé une convention au titre du NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain). Les projets financés dans ce cadre s'inscrivent dans une démarche globale de requalification de trois quartiers issus de la période des ZUP. Le quartier de Maurepas – et plus particulièrement le secteur des Gayeulles – est le plus avancé dans ce processus de rénovation, avec un travail en cours sur les espaces publics, l'appareil commercial, le logement et l'introduction d'activités économiques.

Cette rénovation spectaculaire anticipe l'arrivée de la seconde ligne de métro, qui placera le quartier à 3 stations du centre-ville. Autre atout du quartier, le parc des Gayeulles reçoit des équipements sportifs et de loisirs ainsi qu'un camping. La gestion de ces équipements par Citédia illustre la convergence de l'action des Epl pour valoriser ce secteur de la métropole.

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

8h30 Accueil

9h Inauguration et ouverture du Congrès et du Salon des Epl

10h30 **Ouverture du Congrès par Emmanuel COUET, président de Rennes Métropole**

10h40 Plénière

Plénière politique : débats autour de l'actualité politique et législative des Epl

Première année pleine du gouvernement et de la majorité présidentielle, 2018 marque indiscutablement un changement de rythme sinon de méthode dans l'action gouvernementale et dans le dialogue entre l'État et les élus locaux.

Loi ELAN, plan Action Cœur de ville, loi d'orientation sur les mobilités, ingénierie de l'État sur les territoires, pactes financiers État/collectivités, Conférence nationale des territoires, loi PACTE...

Ces réformes suscitent des transformations majeures des politiques locales, notamment en matière d'habitat, d'urbanisme et de services aux publics. Elles modifient le cadre d'intervention des Epl, véritables start-up des collectivités.

Dans ce nouveau contexte, quelles perspectives pour les Sem, Spl et SemOp, opérateurs de la décentralisation ? Comment inclure les Epl dans le dialogue et les dynamiques engagées ?

À la veille des élections européennes de 2019, quelles propositions porter collectivement pour donner les clés aux collectivités françaises ?

Débats politiques sans langue de bois sur la décentralisation en 2018, le dialogue entre État et élus locaux et le rôle des Entreprises publiques locales.

► Animée par **Frédéric DUVAL**, président de F.R.E.D – Coaching & Storytelling et président de l'Institut des Jeunes élus

Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime, président de l'Association des Petites Villes de France

Loïg CHESNAIS-GIRARD, président de la région Bretagne

François CUILLANDRE, président de Brest Métropole, maire de Brest

Sophie ERRANTE, députée de Loire-Atlantique, présidente de la Commission de Surveillance de la Caisse des Dépôts

Jean-Marie SERMIER, député du Jura, président de la Fédération des Epl



12h30 Palmarès et remise des Trophées des Epl 2018



13h Déjeuner

14h30 Atelier

Logement social, l'heure est au changement

Baisse des loyers et nouvelle organisation des acteurs, le contexte législatif encourage le modèle entrepreneurial, la diversification des activités et les stratégies d'alliance au service des dynamiques locales.

Autant d'atouts que développent déjà les Epl et qu'elles seront amenées à accentuer à l'avenir.

Au-delà du nouveau cadre législatif et en vue d'opérer les bons choix stratégiques, quelle forme de coopération choisir ? Quelles sont les activités à développer ? Quels arbitrages opérer sur les actifs et quelles sont les nouvelles modalités de croissance externe ?

À l'appui d'exemples européens et français et avec la participation de décideurs locaux et d'experts, la table ronde dressera les perspectives d'avenir.

► **Présidé par Frédérique CALANDRA, maire du 20^e arrondissement de Paris, présidente de la RIVP, vice-présidente de la Fédération des Epl**

Josette BOREL-LINCERTIN, présidente du Conseil Départemental de Guadeloupe, présidente de la Semag*

Denis BURCKEL, directeur général de la CGLLS

Özgür ÖNER, directeur des affaires européennes et internationales de la GdW (Fédération allemande du logement)

Alexandra SCHALK-PETITOT, présidente de la Semivit

* Sous réserve

Atelier

L'eau : quels usages, quels enjeux, quelles Epl ?

De multiples usages de l'eau se sont développés au cours du temps : pour les besoins sanitaires de la population, pour les activités économiques, pour les loisirs. Chacun de ces usages implique ses propres contraintes concernant la quantité et la qualité des eaux utilisées et rejetées.

Que ce soit en matière de gestion des réseaux d'eau et d'assainissement, de captage, d'aménagement des cours d'eau, d'adaptation de l'urbanisme ou encore de gestion économe et efficace, les Epl démontrent un savoir-faire reconnu. Face aux contraintes climatiques et à la préservation de l'environnement, quels sont les enjeux de l'eau d'aujourd'hui et de demain pour les Epl ?

► Animé par **Philippe LEFEBVRE**, journaliste

Jean-François BESNARD, conseiller municipal délégué à la prévention et nutrition-santé, de la ville de Rennes, 4^{ème} vice-président du syndicat de collectivités « Eau du Bassin », président de la SPL Eau du Bassin Rennais

Pierre CHERET, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, conseiller municipal de Pau, président de la Sem Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)

Cecile MAGHERINI, directrice d'Energies Nouvelles à la Compagnie Nationale du Rhône*

Luc-Alain VERVISCH, directeur des études, direction des entreprises et du développement des territoires à La Banque Postale

16h Pause sur le Salon

16h30 Club des Daf

Anticiper et se préparer aux nouvelles dispositions de la loi de finances pour 2019

La nouvelle loi de finances qui entrera en vigueur à la fin de l'année devrait être riche en nouveautés fiscales et financières. Le but de ce club des directeurs administratifs et financiers est de comprendre les impacts qu'auront ces textes sur les Epl pour mieux les anticiper.

François JACQUES, directeur de Semaphores

Thomas LERMITE, avocat de Racine Cabinet d'avocats

Dominique TUFFERY-KERHEVE, avocat de Racine Cabinet d'avocats

Atelier

Management intergénérationnel : le nouveau modèle de salariat, entre préjugés et réalité

Fait inédit, actuellement, quatre, voire cinq générations peuvent être amenées à cohabiter au sein d'une même entreprise, ce qui implique une évolution des pratiques managériales. En parallèle, le contexte économique actuel encourage les Epl à se réorganiser et à développer de nouveaux champs d'intervention.

Cette nouvelle donne conduit les entreprises à appliquer un mode de management différent : le management intergénérationnel. Cette évolution peut être néanmoins perçue comme un changement brutal. Comment adapter son style de management pour attirer et fidéliser des talents de tous âges ? Comment tirer profit des différences générationnelles et développer les compétences ? Comment appréhender la génération Y, amenée à représenter 50 % de la population mondiale ?

Delphine PAULET, Docteur es-science, Adperitus, The Next MBA Mazars, TEDxAix



Atelier

La revitalisation des centres-villes et centres-bourgs : solutions et montages avec les Epl

Depuis plus de vingt ans, les Epl ont participé à la revitalisation de nombreux centres-villes et centres-bourgs à la demande des élus locaux. Fortes de ce savoir-faire et alors que le gouvernement a enclenché son plan Action Cœur de ville, les Epl sont aujourd'hui prêtes et disposent de solutions adaptées et sur mesure. Les opérations sont orientées au cas par cas vers l'attractivité commerciale ou touristique, vers le développement de nouveaux services publics ou encore vers la résorption de l'habitat insalubre et la protection du patrimoine historique. Pour chaque problématique, les Epl déploient un panel de solutions : acquisition-amélioration, portage immobilier, gestion de fonds de commerces... et les déclinent dans des contrats de revitalisation artisanale et commerciale (Crac), par le biais de foncières filiales de Sem, d'opérations de restauration immobilière, de partenariats avec des investisseurs privés ou au travers de Sem à opération unique (SemOp).

► Animé par **Vincent QUARTIER**, journaliste

Jean-Michel COHEN, directeur de la Saïem Draguignan

Michel-François DELANNOY, responsable Programme BDT / Action Cœur de ville - Direction du Réseau-Département Appui aux territoires du groupe Caisse des Dépôts

François GERNIGON, conseiller d'Anjou Loire Métropole, conseiller départemental de Maine-et-Loire, administrateur d'Alter Cités et d'Alter Public

Laurent MARCANGELI, maire d'Ajaccio, président de la Spl Ametarra
Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet, directeur du Plan « Action Cœur de ville »

18h Atelier



Économie écologie au 21^{ème} siècle : alliées ou ennemies ?

- Un statut de dirigeant unique en son genre,
 - Une réforme territoriale et la loi ELAN qui impactent les Epl,
 - Une conjoncture qui nous pousse à l'innovation,
 - Un ancrage territorial en constant renouvellement,
- autant de sujets qui préoccupent les directrices et directeurs d'Epl : le congrès annuel de la Fédération est l'occasion pour leur association de partager un moment de réflexion, lors de notre conférence, et de vivre un moment convivial sur notre stand.

► Animé par **Martine FLAMANT**, directrice générale de la société d'exploitation des énergies renouvelables Grigny-Viry (SEER)

Éloi LAURENT, économiste français, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Atelier

Présidents et administrateurs d'Epl, découvrez les points clés pour sécuriser votre gouvernance !

Les administrateurs d'Epl font face à de nouveaux défis qui nécessitent un engagement fort de leur part et une gestion rigoureuse du conseil d'administration ou de surveillance par un président actif.

À cet effet, le président dispose de nombreux leviers qui lui permettent d'avoir une influence réelle sur l'efficacité du Conseil et la performance de la société.

De la prise en main d'une nouvelle Epl jusqu'à l'optimisation de la gouvernance, la Fédération des Epl est aux côtés des présidents et administrateurs d'Epl pour leur donner les clés de compréhension et de maîtrise de l'environnement institutionnel, juridique, financier et économique dans lequel évoluent ces entreprises pas comme les autres. Face à ces enjeux, l'atelier propose un retour sur le rôle et les responsabilités des présidents et administrateurs d'Epl et les réponses de la Fédération des Epl.

Richard LIOGER, député de la Moselle, conseiller municipal de Metz, administrateur de la société d'aménagement et de restauration de Metz Métropole (SAREMM)

Marie COURROUYAN, responsable juridique du Pôle intermétiers à la Fédération des Epl

Jean-Luc VALLET, délégué territorial Occitanie PACA à la Fédération des Epl

Animations sur le Salon



20h Soirée du Congrès

La Bretagne à l'honneur

Située dans le centre historique de Rennes, face aux hôtels particuliers en pierre et à pans de bois, se dresse La Halle Martenot : deux pavillons à colonnes de fonte et polychromie de briques, qui sont l'œuvre de l'architecte de la ville Jean-Baptiste Martenot et qui abritent de nos jours le deuxième marché de France.

Cet univers de brique, de verre et d'acier est l'écrin idéal pour découvrir tous les atouts de la Bretagne. Nous vous proposons de participer à un « marché de Noël » chaleureux et convivial.





JEUDI 6 DÉCEMBRE

8h30 Accueil

9h30 Club Attractivité et Promotion territoriale

Quels sont les enjeux de l'attractivité des territoires ? Quel rôle peuvent y jouer les Epl ?

Ces deux thèmes, qui concernent de nombreuses Epl, constituent le fil rouge de la première séance du nouveau club Attractivité et Promotion territoriale de la Fédération des Epl.

Partant du constat que leurs territoires ne sont pas pourvus des mêmes atouts, les élus jouent un rôle central pour en développer l'attractivité et la promotion. De multiples initiatives portées par les Epl contribuent ainsi à dynamiser les acteurs économiques privés et publics. Par ailleurs, de nombreuses interrogations contribuent à nourrir la réflexion de ce qui constituera l'attractivité des territoires de demain, telles que : comment intégrer la dimension internationale et les bouleversements annoncés ?

► Animé par **Philippe LEFEBVRE**, journaliste

► Présidé par **Sylvie ROBERT**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, conseillère de Rennes métropole, conseillère municipale de Rennes, administratrice de la Sem Citédia

Stéphane KEITA, président-directeur général de la SCET

Alain LEFEUVRE, maire de Paimpont, président-directeur général de la Spl Brocéliande développement tourisme

Christelle MORANÇAIS, présidente de la région Pays-de-la-Loire et de l'Agence régionale - Pays de la Loire Territoires d'Innovation*

Club des juristes Une année d'évolutions réglementaires et législatives

Des retours d'expérience permettront d'aborder ensemble :

- Les défis de l'année de 2018 : de la transformation numérique de la commande publique à la révolution de la gestion des données (*open data* et protection des données).
- Le décryptage des futures évolutions pour 2019 : du nouveau code de la commande publique aux dernières jurisprudences relatives aux Epl.

Marion DELAIGUE, avocate associée du cabinet Latournerie Wolfrom

Grégory BERKOVICZ, avocat associé du cabinet GB2A

Benoît DINGREMONT, sous-directeur du droit de la commande publique, direction des affaires juridiques des ministères économiques et financiers

François PEAU, responsable du service Organisation et droit des entreprises à la SCET

* Sous réserve

Atelier Social, santé et médico-social : les nouveaux métiers des Epl

Les Epl sont de plus en plus sollicitées pour la prise en charge des missions d'accompagnement et d'appui aux acteurs sociaux et médico-sociaux. Leur expertise pointue dans les domaines de la construction et de l'immobilier leur permet d'apporter des solutions aux collectivités et aux opérateurs du secteur. Ces nouveaux métiers pourraient prendre de l'ampleur et s'inscrire dans un contexte de diversification des activités des Epl. De la construction de maisons médicales ou de blanchisseries à la gestion de foyers pour personnes handicapées, les opportunités pour les Epl dans les domaines social, médical et médico-social sont nombreuses !

► Animé par **Carole RAP**, journaliste

Jean-Marc BESNIER, directeur général délégué de la Sem Laval Mayenne Aménagement*

Isabelle BONNAUD-JOUIN, responsable de l'économie mixte à La Banque des Territoires du Groupe Caisse des Dépôts

Benjamin COLIN, directeur du marché des institutionnels du Crédit Coopératif

Marc GASTAL, vice-président du Conseil Départemental du Lot, président-directeur général de Lot à Domicile

11h Pause sur le Salon

11h30 Plénière

Les Epl mobilisées au service du développement durable

Quel lien entre les Epl et la lutte contre le changement climatique et pour le respect de l'environnement ? Déployant leurs activités dans une quinzaine de secteurs et sur plus de quarante métiers, les Sem, Spl et SemOp ont un rôle de premier plan à jouer sur ces sujets. Leur ADN est profondément en phase avec cette nouvelle conception de la croissance économique, pensée dans une perspective de long terme et qui intègre l'ensemble des contraintes sociétales et environnementales, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles de responsabilité, de transparence et de partage.

► Animée par **Frédéric DUVAL**, président de F.R.E.D – Coaching & Storytelling et président de l'Institut des Jeunes élus

Roland JOURDAIN, navigateur et auteur*

Alain LEBOEUF, vice-président du conseil départemental de la Vendée, président de Vendée Energie

12h30 **Olivier SICHEL**, directeur général adjoint du Groupe Caisse des Dépôts et directeur général de la Banque des Territoires

12h45 **Discours de clôture par**

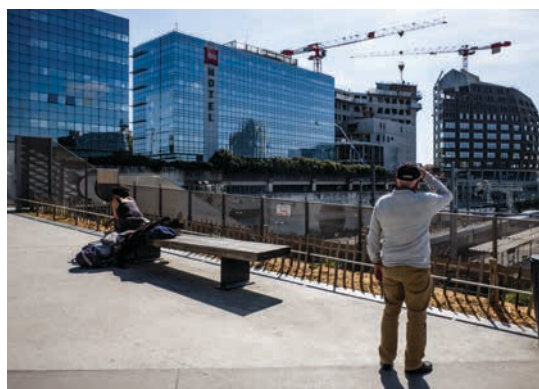
Jean-Luc CHENUT, président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, président de la SADIV

Jean-Marie SERMIER, député du Jura, président de la Fédération des Epl

13h Déjeuner

14h30 Animations sur le Salon

14h30-16h Visite professionnelle
organisée par Territoires Rennes



EuroRennes, porte d'entrée de la Bretagne, cœur de métropole

EN
PRATIQUE

Couvent des Jacobins
6, rue d'Échange - Place Sainte-Anne
35000 Rennes

Accès : métro Sainte-Anne

Pour plus d'informations :

www.centre-congres-rennes.fr

servir
le public



Comment s'inscrire ?

> **En ligne, sur congresde/epl.fr**

Paiement sécurisé / Paiement par chèque ou virement accepté dans les dix jours qui suivent l'inscription en ligne.

> En retournant par courrier le bulletin d'inscription joint.

Tarifs

810 € TTC par participant

(à partir de 4 inscrits, tarif sur demande)

> **Epl adhérentes, partenaires de la FedEpl et collectivités territoriales**

1^{er} inscrit : 630 € TTC / 2^e inscrit : 530 € TTC

> **Participants de la région Bretagne**

Tarifs préférentiels : réduction de 30 % sur les tarifs nationaux.

> **Soirée : 75 € TTC (participation aux frais)**

Quand s'inscrire ?

> **Avant le 26 novembre 2018** : une inscription rapide, c'est l'assurance de pouvoir réserver dès maintenant votre hébergement.

Informations
complémentaires

> **Sur le Congrès des Epl**

Fédération des Epl

Maud Rosé - 01 53 32 22 30

m.rose@lesepl.fr

> **Sur le Salon des Epl**

Société CMP

Claude Mechiche - 01 45 14 14 40

c.mechiche@cmp77.com





Toutes les infos à jour sur la web app :
<https://mobile.congresdesepi.fr/>



FÉDÉRATION DES
epl
ENTREPRISES
PUBLIQUES LOCALES